



HAL
open science

Licence professionnelle Gestion de l'énergie dans le secteur agricole

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion de l'énergie dans le secteur agricole. 2015, Centre universitaire Jean-Francois Champollion - CUFR. hceres-02039074

HAL Id: hceres-02039074

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039074>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Gestion de l'énergie dans le secteur agricole

- Centre universitaire Jean-François Champollion – CUFR,
Université Toulouse III - Paul Sabatier – UPS (déposant)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Matière, environnement, énergies

Établissement déposant : Centre universitaire Jean-François Champollion – CUFR, Université Toulouse III - Paul Sabatier – UPS (déposant)

Établissement(s) cohabilités : /

La licence professionnelle en *Gestion de l'énergie dans le secteur agricole*, ouverte en 2011, est gérée par le Centre universitaire (CUFR) Jean-François Champollion (Université de Toulouse 3 Paul Sabatier) sur Albi, en partenariat avec le Lycée d'enseignement et de formation professionnelle agricole Fonlabour d'Albi. Elle recrute des étudiants en fin de licence 2, titulaires d'un DUT génie biologique ou d'un BTS, notamment agricole.

La formation, répondant à la demande de nouveaux acteurs dans les secteurs agricoles et des acteurs du territoire et concernant les problématiques énergie-climat, est construite autour des aspects de gestion de projets (management et ingénierie), connaissances en études et outils de diagnostic énergie-climat, et des aspects techniques de maîtrise et de production d'énergie renouvelable. Elle vise les métiers de supports liés aux activités de conseiller, consultant ou animateur de projets territoriaux d'exploitation, auprès de différents organismes professionnels agricoles comme les chambres d'agriculture, les entreprises agroalimentaires, les collectivités locales.

Les enseignements sont dispensés en formation initiale et en formation continue.

Avis du comité d'experts

Le cursus est cohérent par rapport aux besoins identifiés et les enseignements dispensés reprennent l'ensemble des compétences permettant aux étudiants d'accéder aux métiers visés, bien que les possibilités de postes en fin d'études restent très génériques (chargé de mission ou conseiller énergie-climat, formateur, technicien en bureau d'étude...). Les enseignements théoriques sont complétés par un projet tutoré de 120 heures, et un stage de 12 à 16 semaines.

En termes de contenu, on ne voit pas apparaître de notions de dimensionnement des installations, alors que l'on souhaite que les futurs diplômés puissent être prescripteurs de solutions avec notamment un volet technico- économique lors des études. L'intitulé semble alors parfois éloigné du contenu, la licence abordant plus les modes potentiels de production d'énergies dans l'activité agricole et leurs pertinences, que la gestion de l'énergie dans le secteur agricole.

Les étudiants proviennent essentiellement de BTS (brevet de technicien supérieur) et BTS agricole, mais très peu arrivent à la suite d'une licence 2 (*Biologie, physique chimie et ingénierie*) ou avec un DUT (*Biologie appliquée*). La licence demeure en concurrence locale, pour la partie « énergie renouvelables », avec trois autres licences professionnelles : *Conception des installations de génie climatique* (IUT Paul Sabatier à Toulouse), *Sciences et technologies des énergies renouvelables : systèmes électriques et systèmes thermiques* (IUT de Tarbes). D'autres régions avec leur université ont identifié le même besoin de ce type de formation. L'environnement territorial est porteur dans le domaine de l'énergie avec l'existence sur Albi d'un pôle sur les questions du développement durable. C'est principalement en recherche et développement que les partenariats avec la licence se sont construits, comme le laboratoire de recherche de la société RAGT Energie pour les travaux pratiques de biomasse ou en transfert de technologie avec les plateformes technologiques du lycée Fonlabour (en méthanisation) et du lycée Rascol (pour le photovoltaïque et l'éolien). D'autre part la présence du pôle régional de compétitivité AGRIMIP innovation, AGRiculture Midi Pyrénées, labellisé en 2007, permet d'approcher également ces thématiques sur l'énergie et l'agriculture. Malheureusement aucune information n'est communiquée sur le formalisme des partenariats (convention, accords...) et aucun lien avec des laboratoires de recherche de l'université n'est explicitement identifié.

Le responsable de la formation est un enseignant-chercheur du Centre universitaire CUFR de sensibilité génie électrique, avec deux autres coordonateurs dans le lycée agricole partenaire. Le caractère universitaire de la formation est peu visible. En effet seulement trois autres membres de l'université participent à la formation, (leur statut n'est pas renseigné), les universitaires n'intervenant que pour 37 heures dans la formation technique, soit 8 %. Les autres enseignants sont en majorité issus du lycée et interviennent pour 49 %. Les vacataires professionnels, au nombre de 16 interviennent dans le cœur de métier pour à peine 25 % des enseignements, ce qui est limite pour une licence professionnelle.

La licence est ouverte depuis 2011 et garde une attractivité faible, même si le nombre de candidatures a augmenté en passant de 15 à 36 en trois ans. Le nombre d'inscrits est ainsi passé de 8 à 12. Les étudiants viennent principalement de BTS (90 %). Le taux de réussite est pratiquement de 100 %. Les résultats d'insertion ne sont transmis que partiellement. Les résultats de l'enquête à six mois de la formation ne sont aussi donnés que partiellement, avec aucun retour de diplômés en poste. Les analyses sont alors très difficiles, mais les poursuites d'étude, élevées pour une licence professionnelle, sont réelles (2 en master professionnel sur une promotion de 8 étudiants).

Le pilotage de la formation est réalisé par une équipe pédagogique s'appuyant sur un conseil de perfectionnement composé d'enseignants, de professionnels extérieurs et d'étudiants. Les modalités concrètes de pilotage ne sont toutefois pas précisées dans le dossier.

Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le lien avec les laboratoires de recherche de l'université se fait uniquement à travers l'intervention des enseignants-chercheurs. L'utilisation des plateformes technologiques des lycées partenaires, Fonlabour et Rascol, ainsi que le lien avec le laboratoire de recherche industrielle de RAGT en biomasse permet aux étudiants de la licence d'avoir accès à du matériel de haut de gamme.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La place des compétences professionnelles dans le programme est importante et le lien avec les plateformes de technologie citées ci-dessus permettent d'atteindre sans problème les objectifs technologiques de la licence professionnelle. Mais les enseignements professionnels dispensés par 16 vacataires professionnels représentent à peine 25 % des enseignements du cœur de métier (76 % viennent du service public ou associatif, 18 % sont des consultants, 6 % viennent de fabricants de solutions). Il faut regretter également l'absence de partenaires du monde agricole utilisateurs de solutions préconisées.</p> <p>Des rencontres avec les professionnels sont organisées au niveau du CUFR lors des « jeudis de l'insertion » et aident à l'insertion professionnelle, mais aucun module d'enseignement n'est directement ciblé sur l'élaboration du projet professionnel personnel (PPP). L'UE Techniques de communication est cependant dédiée à la recherche d'emploi.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les projets tuteurés (140 heures) et stages (12 semaines ce qui est en deçà de la durée minimum décrite dans le document champ (14 semaines) sont organisés de façon standard avec un encadrement par un enseignant tuteur et un maître de stage, et une évaluation à partir d'une restitution écrite et orale devant jury. Des exemples de sujets de projet et stage sont donnés dans le dossier et permettent d'apprécier la qualité de ces enseignements professionnels.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Participation active au projet européen « Leonardo » organisé par le CUFR avec des partenaires techniques et universitaires spécialisés dans les énergies renouvelables en particulier turcs (accueil d'une conférence avec responsabilité d'un module en rapport avec la licence).</p> <p>Plus ponctuellement réalisation d'un stage en Roumanie et possibilité de stages à l'étranger au travers des contacts</p>

	professionnels (Bir2d (Cameroun), Méthanéva (Allemagne)).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement se fait par un jury d'enseignants, mais il n'est pas précisé si ce jury statue sur dossier et/ou entretien. La faible attractivité, signalée ci-dessus, peut s'expliquer par le positionnement de la licence sur le monde agricole qui limite sans doute la venue d'autres étudiants et semble indiquée à des étudiants ayant déjà réalisé une formation orientée vers l'agriculture.</p> <p>Pour les étudiants de formation non agricole, un module de mise à niveau, intitulé approche globale de l'exploitation agricole, est organisé en début d'année et un stage dans une exploitation agricole leur est proposé. Aucune passerelle avec les autres formations universitaires n'a été mise en place, mais des aides pour la formation à distance sont organisées par le CUFR, en utilisant la plateforme pédagogique Moodle.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La licence est ouverte en formation initiale et continue et les enseignements standards sont complétés par la participation active à des forums ou colloques (en 2013-2014 « forum Agriclimatechange », « plan méthanisation du conseil régional Midi-Pyrénées ») ou encore la participation à un voyage d'études dans le Lot organisé par l'agence locale de l'énergie.</p> <p>Un contrat d'études personnalisé (CEP) avec aménagement des études, est proposé aux étudiants en reprise d'étude, aux sportifs de haut niveau ou handicapés. La formation à distance est utilisée par certains professionnels à partir des outils disponibles au niveau de l'université, Google Drive, ENT, Moodle...</p>
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants se fait en respectant le cadre commun défini par le CUFR en termes de modalités et de compensation. Cette formation organise en plus des oraux et rapports, individuels et collectifs.
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Il n'est fait mention ni de l'existence d'un livret de l'étudiant, ni d'un portefeuille de compétence. L'annexe descriptive au diplôme, transmise avec le dossier ne correspond pas à cette formation.</p> <p>Mais il faut signaler deux démarches communes avec les autres licences du CUFR, à travers un travail réalisé par l'Agence pour l'emploi des cadres - APEC - et l'organisation de rencontres orientées vers l'emploi « jeudis de l'insertion ».</p>
Suivi des diplômés	La licence est trop jeune pour avoir un retour d'enquête nationale à 30 mois, mais l'enquête interne à 6 mois de 2012 (promotion de 8 diplômés) n'a obtenu que 50 % de réponse dont aucun diplômé en poste.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il existe un conseil de perfectionnement dont la composition et un exemple de compte rendu sont donnés en annexe. Dans ce compte rendu une large place est faite au retour des étudiants et des intervenants. Des améliorations et évolutions sont alors proposées. Le compte rendu de l'année suivante aurait permis d'apprécier la mise en œuvre des évolutions préconisées en 2013.</p> <p>Une évaluation de la formation et des enseignements a été mise en place par le CUFR depuis plus de deux ans, mais avec un faible taux de participation des étudiants (25 %).</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- L'environnement porteur dans le domaine de l'énergie.
- L'accès aux plateformes de technologie des lycées partenaires et d'un centre de recherche industriel.
- Des vecteurs numériques adaptés.

Points faibles :

- Le positionnement et la lisibilité de la licence faibles et peu évidents.
- Les effectifs à consolider.
- Le manque de partenariats formalisés, notamment avec des industriels ou utilisateurs.
- L'absence de lien avec les autres formations du CUFR.
- Le caractère universitaire peu visible.

Conclusions :

Jeune formation, portant sur les problématiques Energie-Climat dans les secteurs agricoles, cette licence professionnelle bénéficie d'un environnement porteur tant sur le plan industriel que sur le plan des établissements de formations et des laboratoires industriels pouvant mettre leurs plateformes technologiques à disposition.

Mais, il faudrait consolider les partenariats en faisant plus de place à des industriels du secteur (constructeurs d'équipements) et des utilisateurs (coopératives agricoles) et faire apparaître dans les enseignements des notions de dimensionnement d'équipements.

La lisibilité de la formation devrait être retravaillée et une réflexion sur l'intitulé de la formation pourrait être menée en lien avec son positionnement.

Il faudrait également conforter le caractère universitaire de la formation au sein du Centre universitaire CUFR. L'attractivité de la licence reste à travailler, en particulier en ouvrant cette formation sur le restant de la France si l'orientation agricole est confirmée (BTSA).

Pour la suite, il conviendrait de suivre finement l'insertion des futurs diplômés, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Observations de l'établissement

Fiche Observations

Champ de formation : Matière, Environnement, Energies

Domaine : Sciences, Technologie, Santé

Mention évaluée et niveau : Licence professionnelle Gestion de l'énergie dans le secteur agricole (GESA)

Etablissement : Centre universitaire de Formation et de Recherche Jean-François Champollion

Responsable de la formation : Lionel Laudebat, Vincent Rousval, Claude Bru

Titre et page concernés	Observations :
<p>Avis des experts (1^{er} paragraphe) : Le cursus est cohérent par rapport aux besoins identifiés et les enseignements dispensés reprennent l'ensemble des compétences permettant aux étudiants d'accéder aux métiers visés, bien que les possibilités de postes en fin d'études restent très génériques (chargé de mission ou conseiller énergie-climat, formateur, technicien en bureau d'étude...). Les enseignements théoriques sont complétés par un projet tutoré de 120 heures, et un stage de 12 à 16 semaines.</p>	<p>Les nouvelles orientations prises progressivement dans le contenu de la formation ciblent des métiers moins « génériques ». En axant aujourd'hui, et davantage demain (avec une nouvelle appellation à compter de sept. 2016) sur la gestion et l'animation de projets Territoriaux Energie Climat, nous visons des métiers précis : Conseiller en énergie partagée, Conseiller en Espace Info Energie, Conseiller Energie Climat en TEPOS (Territoire à énergie positive), Econome de flux.... Cette nouvelle orientation nous poussera à nous rapprocher de nouveaux partenaires (ADEME, Collectivités locales...) et de nouveaux départements de l'université (Géographie...).</p>
<p>Avis des experts (2^{ème} et 3^{ème} paragraphe) : En terme de contenu, on ne voit pas apparaître de notions de dimensionnement des installations, alors que l'on souhaite que les futurs diplômés puissent être prescripteurs de solutions avec notamment un volet technico- économique lors des études. L'intitulé semble alors parfois éloigné du contenu, la licence abordant plus les modes potentiels de production d'énergies dans l'activité agricole et leurs pertinences, que la gestion de l'énergie dans le secteur agricole.</p>	<p>A propos des « notions de dimensionnement absentes » : Suite à une réflexion sur ce sujet en conseil de perfectionnement avec les professionnels partenaires (joint en annexe à l'évaluation), nous avons demandé dès septembre 2014 aux intervenants d'illustrer leurs propos et visites par davantage d'études technico-économiques qui intègrent du dimensionnement (thermique du bâtiment, bois énergie, projet éolien et PV...). Les deux visites d'étude de deux jours chacune dans le Lot et l'Aveyron s'appuyaient sur ce type d'activité.</p>

	<p>A propos de : « intitulé éloigné du contenu » (voir remarque première ligne). Le futur intitulé sera Gestion et Animation de Projets Territoriaux Energie-Climat (GAPROTEC)</p> <p>A propos de : « les partenariats non formalisés » Depuis le 1^{er} janvier 2015, la formation a été agréée par le réseau Format'erre du CLER (réseau pour la transition énergétique). http://www.cler.org/Le-reseau-Format-eree</p>
Recrutement	<p>Le recrutement se fait sur dossier en général (contact téléphonique ou en échange en présentiel demandé par le jury si besoin de clarification).</p> <p>Les étudiants recrutés n'ont pas tous une formation agricole mais ils présentent une diversité de profils (spécialités en lien avec l'environnement, l'électronique de puissance, l'animation nature...)</p>
Synthèse Points forts	« environnement porteur... » aussi sur le thème du climat et des projets territoriaux (loi transition énergétique, TEPOS...)
Points faibles	La nouvelle orientation « territoire » (déjà entamée) permettra de mieux positionner la licence et de se rapprocher de nouveaux partenaires.

Fait à Albi, le 24 mars 2015

Signature et cachet de l'Etablissement :

